

## **Master Audit Contrôle Finance d'Entreprise en apprentissage**

### **Organisation de la formation**

Ce document a pour objet de présenter le contenu des cours des deux années du Master Audit Contrôle Finance d'entreprise en apprentissage de l'iéseg, et d'en présenter les règles de fonctionnement.

#### Table des matières

- Contenu des enseignements .....	p.2
- Calendrier prévisionnel .....	p.10
- Tutorat.....	p.13
- Evaluation.....	p.13
- Présence en cours.....	p.13
- Contacts.....	p.14

## Contenu des enseignements

L'enseignement du Master est divisé en deux grandes parties, l'enseignement général et l'enseignement professionnel. L'enseignement général vise à permettre aux étudiants en apprentissage d'acquérir les compétences indispensables à l'exercice de responsabilités dans l'entreprise, et ce indépendamment du poste ou de la fonction occupée, au même titre que les étudiants du Master classique de l'Éseg. L'enseignement professionnel apporte aux étudiants les compétences spécifiquement requises à l'exercice de fonctions dans l'audit, le contrôle de gestion, et la finance d'entreprise.

L'enseignement est délivré à la fois par des professeurs permanents à l'Éseg et par des professionnels spécialistes des thématiques abordées.

### Enseignement général

- **SEMINAIRE D'INTEGRATION**

Le séminaire d'intégration aura pour but, pendant une semaine:

- d'intégrer les apprentis dans l'école et de créer un esprit de groupe parmi eux
- de leur permettre de découvrir l'école,
- de leur faire connaître et assimiler tous les éléments relatifs au contrat d'apprentissage et aux obligations de formation,
- de mettre à niveau tous les apprentis en ce qui concerne les pré-requis nécessaires pour suivre la formation en apprentissage à l'ÉSEG.

- **TECHNIQUES DE RECHERCHE**

Ce cours se subdivisera en deux parties. D'une part, les apprentis recevront les compétences nécessaires en méthodes de recherche et consulting en Audit / Contrôle de gestion / Finance d'entreprise. L'objectif de ce module est de développer les compétences des apprentis en matière de consulting et de recherche. Ils devront également être capables, à la fin de ce cours, de faire part de connaissances éclairées concernant les concepts et outils utilisés en méthodes de recherche.

D'autre part, afin de mettre en application de façon concrète les apports théoriques qu'ils auront reçus, les apprentis suivront un séminaire de recherche en Audit / Contrôle de gestion / Finance d'entreprise. L'objectif principal de ce séminaire est de présenter aux apprentis, dans l'optique du projet de consulting ou du mémoire appliqué à l'entreprise qu'ils remettront en 2<sup>ème</sup> année, les techniques de recherche directement appliquées à leur domaine de compétence, tout en approfondissant leurs connaissances des sujets de finance les plus largement étudiés.

- **STRATEGIE APPLIQUEE**

Ce cours sera composé de deux parties. La première partie permettra aux apprentis de comprendre les enjeux stratégiques des entreprises et de prendre connaissance des possibilités et des limites du processus de planification stratégique. En outre, elle leur donnera la possibilité d'évaluer les différentes approches de la stratégie, ainsi que de l'internationalisation. Les apprentis prendront conscience de l'évolution des entreprises dans le temps et des implications stratégiques.

La seconde partie présentera aux apprentis les problématiques stratégiques pratiques de gestion d'une entreprise multinationale, grâce à un programme informatisé de simulation d'affaires.

- **MANAGER RESPONSABLE**

***Problématique de gouvernance en audit/contrôle/finance***

Ce cours a pour objectif de faire comprendre aux apprentis les notions ou concepts de gouvernance d'entreprise, de responsabilité sociale ou sociétale d'entreprise (RSE), de parties prenantes.

Il améliorera leur compréhension du fonctionnement des dispositifs institutionnels de la gouvernance d'entreprise.

Il les amènera à comparer et comprendre le contenu et l'évolution des référentiels normatifs et des réglementations nationales et internationales, telles que Sarbanes-Oxley, des marchés financiers...

D'autre part, ce cours leur permettra d'identifier des problèmes concrets de gouvernance en Audit / Contrôle de gestion / Finance d'entreprise sur leur lieu de travail, et d'être capables d'évaluer des stratégies alternatives et de prendre les bonnes décisions qui mèneront à une meilleure gouvernance au sein de l'entreprise.

Ils seront ainsi incités à développer une prise de conscience de l'implication de la gouvernance d'entreprise sur leur rôle en tant que futurs managers.

***Ethique et environnement***

Ce cours abordera les problèmes de choix et de prise de décision dans un contexte managérial en prenant en compte des éléments de politiques gouvernementales, de stratégies d'entreprises et d'innovations techniques destinées à un développement durable. Les objectifs poursuivis sont les suivants :

- comprendre l'éthique d'un point de vue théorique aussi bien que pratique,
- développer un cadre d'analyse de l'éthique des entreprises dans un contexte international,
- comprendre l'éthique personnelle, sociétale et mondiale et prendre en considération les implications éthiques des comportements individuels en entreprise,

- développer des techniques pour améliorer la capacité des apprentis à gérer les dilemmes éthiques auxquels ils pourraient être exposés,
  - donner aux apprentis les outils conceptuels et analytiques,
  - analyser les relations entre stratégie et environnement écologique,
  - reconnaître que les stratégies passées et actuelles des sociétés industrielles ont provoqué des dommages inacceptables sur l'environnement physique, et des inégalités à la fois à l'intérieur des économies développées et dans le reste du monde,
  - comprendre les différentes composantes du développement durable,
  - analyser l'efficacité de politiques destinées à mettre l'accent sur les défis environnementaux (certifications par exemple).
- **MANAGER LEADER**

### ***Compétences managériales et leadership***

Ce cours se focalise sur les méthodes par lesquelles les managers développent les performances individuelles des membres de leurs équipes. Le coaching implique des activités volontaires et spécifiques développées pour aider les gens à élargir leurs compétences tout en apprenant au cours de leur travail. Des modèles mettant l'accent sur l'utilisation de la PNL et de l'Analyse Transactionnelle comme principaux instruments seront appréhendés. Les objectifs sont les suivants :

- développer des compétences pour le coaching pour améliorer la performance individuelle,
- déterminer les barrières à l'apprentissage, afin de les améliorer, les changer ou les dépasser,
- développer un style de coaching qui rejoint les besoins des individus et de la conduite des affaires, et suscite la participation des collaborateurs,
- évaluer les dysfonctionnements et donner un retour efficace encourageant un changement positif,
- décoder les conflits et les moyens pour les gérer,
- faire évoluer la relation entre coaching et autres techniques de performance.

Le but de ces séminaires sera également d'anticiper les enjeux, les émotions, les résistances, les plaisirs que le manager rencontrera dans l'exercice de sa mission, avec pour finalité de connaître les attentes des entreprises quant à leurs futurs managers.

En outre les apprentis pourront développer leurs capacités à écouter, à se décentrer, à analyser des situations, des relations, leur propre fonctionnement, à motiver, à négocier. Ils découvriront des outils pratiques pour améliorer leurs capacités à encadrer une équipe et s'entraîner à les utiliser.

- **MANAGEMENT THEMATIQUE**

Ce cours, donné par Internet, permettra aux apprentis de se regrouper virtuellement lorsqu'ils seront en entreprise. De façon régulière ils pourront débattre avec un représentant académique ou professionnel sur différents thèmes d'entreprise. Les thèmes choisis le seront par les intervenants et/ou à la demande des étudiants.

- **ELECTIFS AU CHOIX**

Ces électifs permettront de personnaliser le parcours de l'apprenti. Il pourra choisir parmi les différents électifs proposés à l'IESEG et aura à cette occasion l'opportunité de travailler en groupe, notamment avec des étudiants étrangers.

- **PROJET PROFESSIONNEL**

Le but de ce module est de permettre à chaque étudiant d'élaborer les lignes directrices d'un projet professionnel adapté aux besoins du marché d'une part, à sa personnalité d'autre part. Après le passage d'un test de personnalité, les apprentis auront la possibilité d'interpréter leurs résultats au fur et à mesure des présentations. Ils passeront également un entretien individuel leur permettant de personnaliser leur projet par rapport à leur personnalité, avec l'aide d'un professionnel.

- **SECONDE LANGUE**

Le cours de LV2 (*Espagnol, Allemand*) permettra aux apprentis de :

- perfectionner les compétences écrites et orales dans les situations d'entreprise,
- connaître les techniques et méthodes nécessaires pour maîtriser la communication expressive et compréhensible de la langue étudiée,
- savoir se présenter dans une entreprise du pays concerné et présenter leurs compétences,
- comprendre un texte économique dans la presse spécialisée de la langue étudiée,

## Enseignement professionnel

- **MARCHES FINANCIERS ET INSTITUTIONS FINANCIERES**

Ce cours a pour ambition de couvrir les domaines fondamentaux de la finance d'entreprise et propose de lier constamment la théorie et la pratique.

Il présente l'environnement financier des entreprises en définissant la place et le rôle des banques, des institutions financières et des marchés financiers. Ce cours s'articule aussi autour de la présentation et de la maîtrise des instruments financiers.

D'autre part, les apprentis se familiariseront avec les outils financiers de base : taux d'intérêts, valeurs, capitalisations, actualisations, d'abord en l'absence de risque, puis, dans un environnement incertain.

Après avoir mis en perspective les différents outils de mesure de création de valeur, nous traiterons du choix d'une structure de financement, du choix d'investissement, de la politique de dividende et de l'augmentation de capital.

Les apprentis seront d'abord capables d'analyser la situation économique, financière et stratégique de l'entreprise, puis de faire un bilan sur sa valorisation en maîtrisant le cadre conceptuel de toute décision financière.

- **TECHNIQUES D'AUDIT**

Ce cours permettra notamment aux apprentis de comprendre les concepts, les principes et les applications pratiques de l'audit externe, ainsi que d'acquérir les compétences d'audit nécessaires dans l'environnement d'affaires d'aujourd'hui.

Les apprentis étudieront également les objectifs principaux de l'audit interne et ses principales différences avec l'audit externe.

Il leur sera fourni des outils pour comprendre les risques spécifiques en audit dans différents secteurs et acquérir des techniques pour gérer ces risques.

- **ANALYSE FINANCIERE / EVALUATION D'ENTREPRISE**

La première partie de ce cours se consacrera à l'analyse financière, c'est-à-dire à la compréhension de l'entreprise à partir de l'analyse détaillée de ses comptes.

L'analyse financière passe d'abord par une bonne compréhension des mécanismes financiers de base dans l'entreprise (concepts et lectures des diagnostics financiers) et par une maîtrise des techniques comptables (principes, techniques de consolidation, tableaux de flux de trésorerie).

La deuxième partie rappellera les connaissances théoriques dans les domaines des marchés financiers, qui permettront aux apprentis de pouvoir faire un diagnostic des valeurs

d'entreprise, à travers une description des mesures de performance et des différentes techniques d'évaluation d'entreprise.

- **GESTION DES RISQUES**

Le but de ce cours est de faire comprendre aux apprentis le risque général auquel une entreprise est confrontée, et ses implications pour l'audit. Il présentera les facteurs influençant le risque, ainsi que les méthodes et les outils permettant de l'analyser et de l'évaluer.

- **CONSOLIDATION**

Ce cours a pour objectif d'acquérir une maîtrise de la problématique de la consolidation, à la fois dans ses objectifs, dans ses méthodes et dans ses outils.

Il cherchera à amener les apprentis à confronter la théorie avec leur expérience acquise en entreprise, ainsi que l'expérience des autres apprentis dans des secteurs différents.

Plus précisément, ce cours vise à :

- développer une compréhension des concepts clés en matière de consolidation (concepts de groupes, de comptes consolidés, de périmètre de consolidation, écart d'évaluation, écart d'acquisition,...),
- comprendre la portée et mettre en pratique le contenu des textes de loi en la matière,
- acquérir une bonne maîtrise des principes de base des méthodes de consolidation,
- savoir mettre en œuvre les méthodes de consolidation et de mise en équivalence,
- savoir établir des comptes consolidés, le tableau de financement consolidé, le tableau de variation des capitaux propres,
- expliquer le contrôle des comptes consolidés par les commissaires aux comptes,
- réfléchir sur les problèmes connexes de la consolidation,

- **CONTRÔLE DE GESTION APPROFONDI**

Ce cours permettra aux apprentis d'acquérir une bonne maîtrise du contrôle de gestion à la fois dans ses objectifs, dans ses enjeux et dans ses outils.

Les apprentis devront comprendre et savoir utiliser un système de contrôle de gestion, participer à sa conception et savoir le faire évoluer. Ils seront également capables de présenter et de communiquer les informations pertinentes à ses utilisateurs.

En outre, ils auront la possibilité de réfléchir sur les différents métiers du contrôle de gestion en confrontant leur expérience professionnelle avec celles des autres.

- **FISCALITE APPROFONDIE**

L'objectif de ce cours est de maîtriser les rudiments de la fiscalité à travers le calcul des bases taxables et des impôts. Les apprentis étudieront la fiscalité des entreprises pour les sociétés commerciales (IS, TVA, taxe professionnelle), ainsi que la fiscalité des personnes morales pour les sociétés civiles (imposition des actionnaires et des dirigeants).

Les apprentis auront un aperçu de la stratégie fiscale des entreprises internationales.

- **DROIT**

Le module de droit donnera aux apprentis les connaissances principales en droit social, droit du contentieux et leur permettra d'acquérir des notions de droit pénal général et de droit pénal des affaires. L'objectif de ce cours est d'informer les apprentis sur les différentes réglementations, afin qu'ils soient préparés à tous les problèmes juridiques qu'ils pourraient rencontrer au cours de leur vie professionnelle.

- **NORMES COMPTABLES IFRS**

Le référentiel IAS/IFRS et les normes d'information financière internationales concrétisent une évolution de la comptabilité vers une approche plus économique et un souci de mieux évaluer les performances de l'entreprise.

Ce cours a pour but d'initier les apprentis à leur utilisation. Ils verront notamment comment comprendre le fonctionnement, la logique et la cohérence des IFRS, et réfléchiront sur les sources de divergence avec le référentiel comptable français et l'implication pour les entreprises, à travers l'expérience professionnelle des apprentis.

- **ACCOMPAGNEMENT DE PROJET**

Le projet de consulting, ou mémoire de recherche appliqué à l'entreprise, permettra à l'apprenti, à travers une problématique bien définie, de développer les compétences d'analyse, de recherche, d'organisation et de présentation appliquées à des situations réelles. Le projet de consulting (ou mémoire) permet d'attester des aptitudes à traiter en profondeur un sujet complexe, et à présenter clairement les résultats de la recherche.

### Synthèse des cours et volume horaire

Intitulé du cours	Volume horaire en première année (h)	Volume horaire en deuxième année (h)	Total (h)
<b>ENSEIGNEMENT GENERAL</b>			
Séminaire d'intégration	35		35
Techniques de recherche	39	28	67
Stratégie appliquée		67	67
Manager responsable	48	18	66
Manager Leader	42	42	84
Electifs au choix		67	67
Management thématique	12	32	44
Projet professionnel	14	14	28
LV2	25	43	68
<b>Total enseignement Général</b>	<b>215</b>	<b>311</b>	<b>526</b>
<b>ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL</b>			
Marchés financiers et institutions financières	78		78
Techniques d'audit	39	28	67
Analyse financière / évaluation d'entreprises	46		46
Gestion des risques	42		42
Consolidation	67		67
Contrôle de gestion approfondi	53	7	60
Fiscalité approfondie		35	35
Droit		67	67
Normes IFRS	32		32
Accompagnement de projet		46	46
<b>Total Enseignement professionnel</b>	<b>357</b>	<b>183</b>	<b>540</b>
<b>TOTAL</b>	<b>572</b>	<b>494</b>	<b>1066</b>

### Synthèse générale et crédits ECTS

Intitulé	Crédits ECTS
Enseignements	60
Parcours professionnel	30
Mémoire ou Projet Consulting	30

## Calendrier prévisionnel

Les apprentis alternent les semaines de présence en entreprise (en vert) et les semaines à l'iéseg (en rouge) selon le calendrier suivant. Dans le cadre de leur contrat de travail, les apprentis ont droit à des congés payés, qu'ils ne peuvent prendre lors de leurs semaines de présence à l'iéseg.



sept-10		oct-10		nov-10		déc-10		janv-11		févr-11		mars-11		avr-11		mai-11		juin-11		juil-11		août-11	
1 M	35	1 V		1 L	44	1 M	48	1 S	Férialé	1 M	5	1 M	9	1 V		1 D	Férialé	1 M	22	1 V		1 L	31
2 J		2 S		2 M		2 J		2 D		2 M		2 M		2 S		2 L		2 J		2 S		2 M	
3 V		3 D		3 M	44	3 V		3 L		3 J	5	3 J	9	3 D		3 M		3 V	22	3 D		3 M	31
4 S		4 L		4 J		4 S		4 M	1	4 V		4 V		4 L		4 M	18	4 S		4 L		4 J	
5 D		5 M	40	5 V		5 D		5 M		5 S		5 S		5 M	14	5 J		5 D		5 M		5 V	
6 L	36	6 M		6 S		6 L	49	6 J		6 D		6 D		6 M		6 V		6 L	23	6 M	27	6 S	
7 M		7 J	40	7 D		7 M		7 V		7 L		7 L		7 J		7 S		7 M		7 J		7 D	
8 M	36	8 V		8 L	45	8 M	49	8 S		8 M	6	8 M	10	8 V		8 D	Férialé	8 M	23	8 V		8 L	32
9 J		9 S		9 M		9 J		9 D		9 M		9 M		9 S		9 L		9 J		9 S		9 M	
10 V		10 D		10 M	45	10 V		10 L	2	10 J		10 J		10 D		10 M		10 V		10 D		10 M	32
11 S		11 L	41	11 J		11 S		11 M		11 V		11 V		11 L	15	11 M	19	11 S		11 L		11 J	
12 D		12 M		12 V		12 D		12 M		12 S		12 S		12 M		12 J		12 D	Férialé	12 M		12 V	
13 L	37	13 M	41	13 S		13 L	50	13 J		13 D		13 D		13 M		13 V		13 L		13 M	28	13 S	
14 M		14 J		14 D		14 M		14 V		14 L		14 L		14 J		14 S		14 M		14 J		14 D	
15 M	37	15 V		15 L	46	15 M	50	15 S		15 M	7	15 M	11	15 V		15 D		15 M	24	15 V		15 L	33
16 J		16 S		16 M		16 J		16 D		16 M		16 M		16 S		16 L		16 J		16 S		16 M	
17 V		17 D		17 M	46	17 V		17 L	3	17 J		17 J		17 D		17 M		17 V		17 D		17 M	33
18 S		18 L	42	18 J		18 S		18 M		18 V		18 V		18 L	16	18 M	20	18 S		18 L		18 J	
19 D		19 M		19 V		19 D		19 M		19 S		19 S		19 M		19 J		19 D		19 M		19 V	
20 L	38	20 M	42	20 S		20 L		20 J		20 D		20 D		20 M	16	20 V		20 L	25	20 M	29	20 S	
21 M		21 J		21 D		21 M		21 V		21 L	8	21 L	12	21 J		21 S		21 M		21 J		21 D	
22 M	38	22 V		22 L	47	22 M	51	22 S		22 M		22 M		22 V		22 D		22 M	25	22 V		22 L	34
23 J		23 S		23 M		23 J		23 D		23 M		23 M		23 S		23 L	21	23 J		23 S		23 M	
24 V		24 D		24 M	47	24 V		24 L	4	24 J		24 J		24 D	Férialé	24 M		24 V		24 D		24 M	34
25 S		25 L	43	25 J		25 S	Férialé	25 M		25 V		25 V		25 L		25 M	21	25 S		25 L		25 J	
26 D		26 M		26 V		26 D		26 M		26 S		26 S		26 M		26 J		26 D		26 M		26 V	
27 L	39	27 M	43	27 S		27 L		27 J		27 D		27 D		27 M	17	27 V		27 L	26	27 M	30	27 S	
28 M		28 J		28 D		28 M		28 V		28 L		28 L		28 J		28 S		28 M		28 J		28 D	
29 M		29 V		29 L		29 M	52	29 S				29 M	13	29 V		29 D		29 M		29 V		29 L	
30 J		30 S		30 M		30 J		30 D				30 M		30 S		30 L		30 J		30 S		30 M	
		31 D				31 V		31 L				31 J				31 M				31 D		31 M	

## **Tutorat**

Chaque étudiant est sous la responsabilité d'un maître d'apprentissage, au sein de son entreprise, et d'un tuteur, au sein de l'iéseg. Le rôle du tuteur est de faire le lien entre l'entreprise, l'iéseg et l'apprenti, de s'assurer du bon déroulement des missions des apprentis au sein de leur entreprise, de participer à l'évaluation de la performance des apprentis. Il est le premier interlocuteur de l'entreprise concernant l'apprenti.

Durant les deux ans de formation, 4 rencontres physiques, sur le lieu de l'entreprise, sont prévues entre les trois parties :

- Septembre – octobre 2009 : rencontre faisant suite à la signature du contrat d'apprentissage
- Juin – Juillet 2010 : rencontre amenant à l'évaluation de la première année en entreprise de l'apprenti, et à la discussion concernant l'évolution de la mission confiée à l'apprenti
- Janvier 2011 : cette rencontre est encore une fois l'occasion d'appréhender les progrès de l'apprenti et de faire un premier bilan de son parcours dans l'entreprise.
- Juillet – Août 2011 : rencontre finale d'évaluation

Ces rencontres sont également l'occasion pour l'iéseg d'obtenir un retour des entreprises concernant les satisfactions et les pistes d'améliorations possibles de la formation proposée aux étudiants. Il est de la responsabilité de l'apprenti de coordonner les disponibilités du maître d'apprentissage et du tuteur afin d'organiser ces rencontres. Outre ces rencontres, le maître d'apprentissage peut contacter à toute période de l'année le tuteur de son apprenti.

## **Evaluation**

L'évaluation de l'apprenti se base sur l'ensemble des éléments nécessaires à l'obtention du diplôme. Il se doit de valider l'ensemble des crédits ECTS liés aux enseignements ainsi qu'au Mémoire ou Projet Consulting, mais également ceux correspondant au parcours professionnel au sein de l'entreprise. C'est le tuteur académique et le maître d'apprentissage qui valideront ensemble les progrès réalisés par l'apprenti tout au long de ce parcours.

## **Présence en cours**

La présence en cours est obligatoire, et les entreprises seront tenues informées des absences justifiées et non justifiées des étudiants lors de leurs semaines de présence à l'iéseg.

## Contacts

Vous pouvez contacter l'ieseg et toute personne y travaillant en passant par le standard de l'école :

- Par téléphone au 03.20.54.82.92
- Par fax au 03.20.57.48.55

Le site web de l'école : [www.ieseg.fr](http://www.ieseg.fr)

### Vos interlocuteurs privilégiés pour l'apprentissage

- **Julien Margaine**, Coordinateur pédagogique du master en apprentissage :  
[j.margaine@ieseg.fr](mailto:j.margaine@ieseg.fr)
- **James Desrumaux**, Coordinateur administratif du master en apprentissage :  
[j.desrumaux@ieseg.fr](mailto:j.desrumaux@ieseg.fr)
- **Etienne Grimonprez**, Directeur des programmes master :  
[e.grimonprez@ieseg.fr](mailto:e.grimonprez@ieseg.fr)

### Vos interlocuteurs Relations Entreprises

- **Louise Perrier**, stages, projets et missions, présentations entreprises :  
[l.perrier@ieseg.fr](mailto:l.perrier@ieseg.fr)
- **Audrey Beaugrand**, coordination relations entreprises campus de Lille, partenariats :  
[a.beaugrand@ieseg.fr](mailto:a.beaugrand@ieseg.fr)
- **Sophie de Branche**, Directrice des Relations Entreprises  
[s.debranche@ieseg.fr](mailto:s.debranche@ieseg.fr)